

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE RB 18.09.2023 - Sécurisation aux abords des écoles
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Rachid Ben Salah
Conseiller communal
Boulevard du Jubilé, 185
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 24/10/2023

Objet : votre question écrite du 18 septembre relative à la sécurisation aux abords des écoles.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite du 18 septembre relative à la sécurisation aux abords des écoles.

Avec la sécurité des enfants étant une priorité majeure, quelles mesures ont été prises pour sécuriser les abords des écoles ?

- Améliorer la visibilité des abords des écoles avec l'installation de crayons fluo
- Encourager et soutenir les écoles dans la démarche des plans de déplacement scolaires (PDS).
- Diverses interventions en abords d'écoles : sécurisation des traversées, installation de ralentisseurs, Kiss-and-Ride, Zone Bus etc.
- Installation de 11 radars préventifs
- Soutenir la mise en place de rues scolaires lorsque cela est possible. Entre 2018 et 2023 il y a eu deux nouvelles rues scolaires officialisées.

A noter que :

1. La vitesse est systématiquement limitée à 30km/h (ou moins comme à la rue de l'Avenir) en abords d'écoles que ce soit sur voirie communale ou régionale. Si nécessaire, des mesures complémentaires sont prises afin de viser le respect de la limitation de vitesse (coussin berlinois, radars informatif ou répressif).
2. Les abords d'écoles font systématiquement l'objet d'aménagements spécifiques qui peuvent légèrement varier en fonction de la configuration des lieux : extension de trottoirs protégés par des croix de Saint-André, potelets, oreilles de trottoirs, arceaux vélos, etc.

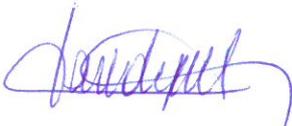
De plus, combien d'incidents de circulation ont été signalés près des écoles cette année par rapport aux années 2018 à 2023 ?

Vous pourriez poser cette question en conseil de police, mais il n'est pas certain de cette information soit disponible rapidement et facilement. A noter toutefois que diverses études ont démontré que les accidents en lien avec les écoles ne se déroulaient pas directement à la sortie de

l'école mais souvent dans un rayon de 300 mètres autour de l'école. Ceci peut s'expliquer partiellement par la qualité des aménagements réalisés aux abords d'écoles, on met beaucoup d'efforts pour la sécurisation de l'entrée de l'école, ainsi que par le fait qu'il peut y avoir des zones plus accidentogènes un peu plus loin de l'école sur le chemin emprunté par des écoliers.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet Gjanaj.

De : BEN SALAH Rachid <rbensalah@molenbeek.irisnet.be>

Envoyé : lundi 18 septembre 2023 11:08

Objet : questions écrites sécuriser les abords des écoles

Conformément à la note de politique générale que vous avez transmise en début de législature, je souhaite connaître l'état d'avancement de certains engagements spécifiques.

Monsieur le Deuxième Échevin, Abdellah ACHAOUÏ,

Concernant la Mobilité : Avec la sécurité des enfants étant une priorité majeure, quelles mesures ont été prises pour sécuriser les abords des écoles ?

- De plus, combien d'incidents de circulation ont été signalés près des écoles cette année par rapport aux années 2018 à 2023 ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Rachid Ben Salah

Conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

DéFI - Démocrate Fédéraliste Indépendant

